Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260407-DB20260416-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

Convocation du 1er avril 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le sept avril à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Mari COURTAS, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Patrick COSSON, Pascal DUBRUNFAUT, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Abdel BELARBI, Mohamed MEZILET, Christine ORAIN, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Maxime LE CRONC, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Viviane BOULIN, Bruno THYS, Annick MOISAN, Luc STRIDE, Aude SECONDINO, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Yvon LE PERDU, Catherine PEDRON, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE, Estelle BREILLOT

POUVOIRS : Annie LABBE donne pouvoir à Maxime LE CRONC
Pascale GALLERNE donne pouvoir à Maryse LAURENT
Pascale LABBE donne pouvoir à Emmanuel LE NOA

ABSENT : Pierre SALOU excusé

SECRETAIRE DE SEANCE : Abdel BELARBI

Membres en exercice : **33**
Présents : 29
Votants : 32

N°2026-04-16 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1 ;

Vu la délibération du 10 février 2026 portant adoption du tableau des effectifs ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 10 mars 2026 ;

Considérant qu'aux termes de l'article L.313-1 du Code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de celle-ci et qu'il appartient au conseil municipal de modifier ou de supprimer des emplois pour répondre à un besoin ou les adapter aux besoins de la collectivité ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire évoluer le tableau des effectifs afin de l'adapter aux mouvements observés (départs, recrutements), aux avancements de grades et promotions internes, aux besoins et / ou aux évolutions des missions ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- DECIDE de supprimer les postes suivants :

- 1 poste à temps complet dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise.
- 2 postes à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints techniques.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260407-DB20260416-DE

- **DECIDE** de créer les postes suivants :
  - 1 poste à temps non complet (6h00 / semaine) dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique ;
  - 1 poste à temps non complet (2h15 / semaine) dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique ;

- **DECIDE** d'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire, pour une durée déterminée ou indéterminée et conformément aux conditions fixées aux articles L.332-14 et L.332-8 du Code général de la fonction publique.
Le niveau de formation requis sera en cohérence avec le profil de poste et la rémunération en correspondance avec le cadre d'emploi de référence ;

- **ADOPTE** le tableau des effectifs ainsi modifié et joint en annexe ;

- **DECIDE** que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget de la ville de Ploufragan.

À Ploufragan, le 8 avril 2026

Le maire
Bruno BEUZIT

Le secrétaire de séance
Abdel BELARBI

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260407-DB20260416-DE

VILLE DE PLOUFRAGAN - TABLEAU DES EFFECTIFS - 07/04/2026

CADRES D'EMPLOIS	GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES (ETP)	EFFECTIFS POURVUS (ETP)	DONT TNC
directeur général des services	directeur général des services	A	1	1	-
SECTEUR ADMINISTRATIF					
attachés	attaché hors classe	A	8		-
	attaché principal			6	
	attaché			1	-
rédacteurs	rédacteur principal 1ère classe	B	6	0	-
	rédacteur principal 2ème classe			1	-
	rédacteur			4	-
adjoints administratifs	adjoint Administratif principal de 1ère classe	C	18	10	-
	adjoint Administratif principal de 2ème classe			4	-
	adjoint administratif			4	-
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE			**33**	**31**	**0**
SECTEUR TECHNIQUE					
ingénieurs	ingénieur principal	A	1	1	-
	ingénieur			0	-
techniciens	technicien principal de 1ère classe	B	7	2	-
	technicien principal de 2ème classe			3	-
	technicien			1	-
agents de maîtrise	agent de maîtrise principal	C	16	3	-
	agent de maîtrise			11	-
adjoints techniques	adjoint technique principal de 1ère classe	C	58	15	-
	adjoint technique principal de 2ème classe			15.5	0.5
	adjoint technique			23.5	0.5
TOTAL FILIERE TECHNIQUE			**82**	**75**	**1**
SECTEUR SOCIAL					
agents spécialisés des écoles maternelles	ATSEM principale de 1ère classe	C	5	2	-
	ATSEM principale de 2ème classe			3	-
TOTAL FILIERE SOCIALE			**5**	**5**	**0**
SECTEUR SPORTIF					
éducateurs des APS	éducateur des APS principal de 1ère classe	B	2	1	
	éducateur des APS principal de 2ème classe				
	éducateur des APS			1	-
TOTAL FILIERE SPORTIVE			**2**	**2**	**0**
SECTEUR CULTUREL					
bibliothécaires	bibliothécaire principal	A	1	1	-
assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	assistant de conservation principal 1ère cl	B	3	1	-
	assistant de conservation principal 2ème cl			0	
	assistant de conservation			1	-
adjoints du patrimoine	adjoint du patrimoine ppl de 1ère classe	C	7	3	
	adjoint du patrimoine ppl de 2ème classe			0	
	adjoint du patrimoine			3	-
assistants d'enseignement artistique	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	7.6825	3.225	1.225
	assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe			1	1
pofesseurs d'enseignement artistique	professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	0.5625	0.5625	0.5625
TOTAL FILIERE CULTURELLE			**19.2450**	**13.7875**	**2.7875**

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260407-DB20260416-DE

SECTEUR POLICE MUNICIPALE					
chefs de service de police municipale	chef de service de Police municipale principal de 2ème classe	B			
agents de police municipale	brigadier chef principal	C	2	2	
	gardien - brigadier				-
TOTAL FILIERE SECURITE			**3**	**2**	**0**
SECTEUR ANIMATION					
animateurs	animateur principal 1ère classe	B	6	2	
	animateur principal 2ème classe			1	
	animateur			2	-
adjoints d'animation	adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	26.6	6	
	adjoint d'animation principal de 2ème classe			5	-
	adjoint d'animation			14.6	1.6
TOTAL FILIERE ANIMATION			**32.6**	**30.6**	**1.6**
TOTAL (hors CDI)			**176.8450**	**159.3875**	**5.3875**

EMPLOIS PERMANENTS CDI					
assistants d'enseignement artistique	assistants d'enseignements artistiques principaux de 2ème classe	B	0.425	0.425	0.425
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS CDI			**0.425**	**0.425**	**0.425**

TOTAL GENERAL		**177.2700**	**159.8125**	**5.8125**